

## Justice

# Un fonctionnaire blâmé pour ses propos déplacés

**Un employé de la Ville multiplie les impolitesses au guichet. Après deux avertissements, il a reçu un blâme. Qu'il conteste**

**Christian Bernet**

Deux avertissements et un blâme. La Ville de Genève a bien de la peine avec l'un de ses fonctionnaires. Grossier, voire agressif avec les personnes qui se présentent au guichet, l'employé a suscité moult plaintes. Les juges de la Cour de justice ont dû se pencher sur l'affaire, qu'ils viennent de relater dans un arrêt éditant de 26 pages, dont voici la teneur.

L'employé travaille au guichet du Service de l'état civil depuis 2009. Très vite, ses supérieurs lui demandent d'être moins agressif avec la clientèle et de ne pas la soumettre à un interrogatoire policier. Des cours devaient l'aider. Il suit la formation «gérer le stress», puis celle intitulée «communiquer autrement 1» et enfin le module «communiquer autre-

ment 2». Sans grand succès puisqu'on lui reproche à nouveau des propos déplacés. Sa cheffe de service l'avertit et l'envoie au cours «gestion du temps et efficacité personnelle». Toujours sans résultat. Un jour, il répond à un administré qui cherchait un collaborateur, absent ce jour-là: «Le guichet des Somaliens est fermé aujourd'hui.» Nouvel avertissement.

A une dame qui peine avec sa poussette à franchir les marches avant d'arriver au guichet et qui demande comment faire, l'employé répond: «Avec la force des bras.»

## Méthode du «disque rayé»

Puis les tours montent un matin de septembre 2014. Piqué au vif par le mauvais accueil qu'on lui réserve, un client se targue d'être le petit-fils d'une «illustre personnalité». Il écrit pour se plaindre et la conseillère administrative Esther Alder lui répond pour lui «présenter ses excuses» et l'assurer que «des mesures seraient prises pour que cette situation ne se représente pas». Après avoir donné sa version des faits, l'employé reçoit cette fois un blâme.

Le fonctionnaire recourt auprès de la Chambre administra-

tive de la Cour de justice. Sa ligne de défense? La Ville n'a procédé à aucune mesure d'instruction, elle n'a donc aucun élément probant pour fonder une sanction disciplinaire. Son droit d'être entendu a été violé, tout comme la présomp-

«Les statuts de la Ville de Genève obligent ses employés à établir des contacts empreints de compréhension et de tact avec le public»

Arrêt de la Cour de justice

tion d'innocence. En outre, comme la Ville s'est excusée auprès de l'administré avant de sévir, cela prouve qu'elle était mal disposée à son égard. L'employé reconnaît utiliser la méthode du «disque rayé» apprise lors d'un cours, qui consiste à répéter la

même réponse à la personne au guichet qui ne comprend pas. Enfin, on lui aurait refusé le cours «mieux communiquer avec le public».

## Procédure respectée

Les juges font comparaître les parties. La cheffe de service indique qu'elle reçoit trois plaintes par mois à cause de cet employé alors que ses collègues ne génèrent que deux plaintes par an.

Les juges statuent et rejettent les arguments du fonctionnaire. La procédure menant au blâme a été respectée. La sanction est proportionnelle et fait suite à deux avertissements qui établissent que le problème est récurrent. Ils relèvent que les statuts de la Ville obligent ses employés à «établir des contacts empreints de compréhension et de tact avec le public». Par ailleurs, la méthode du «disque rayé» a été apprise à une autre formation, intitulée «affirmation de soi», suivie par l'employé après les faits.

Les juges rejettent finalement le recours et fixent à l'employé un émolument de 1500 francs. On apprend enfin qu'en cours de procédure, ce dernier a reçu... un deuxième blâme.



La construction du projet Nirwana, des infrastructures publiques du futur quartier des Vergers, débute ce mois-ci. WIDMANN ARCHITECTES

## Pour 49 millions, Meyrin équipe les Vergers

**Le Municipal a validé un important crédit pour construire la future école et d'autres bâtiments publics du nouveau quartier**

Dans le courant du mois, le futur quartier meyrinois des Vergers entamera la construction de son école, d'un bâtiment du parascolaire, d'une salle de gym, d'un local de scouts et d'un abri PC. Lors de sa séance du 15 décembre, le Conseil municipal a validé l'entier du projet Nirwana, du bureau Widmann architectes (voir image d'illustration ci-dessus), soit 48 920 000 francs.

Le coût total du projet avait fait grincer les dents de quelques élus meyrinois. Néanmoins, le débat en séance plénière a surtout porté sur les dimensions de la future salle de gym. Le projet initial devait-il être rallongé de 1,80 mètre pour la somme additionnelle de 720 000 francs?

Selon le concours d'architecture réalisé en 2014, la salle de gym envisagée était une salle double répondant à la norme Macolin 201 (32,5 m sur 28), de type standard. Or en août dernier, le Service des sports meyrinois a réalisé que ces dimensions n'étaient pas celles recommandées par la Ligue suisse de basket (32,5 m sur 29,8). Et qu'il manquait donc 1,80 mètre pour pouvoir accueillir les tables d'arbitrage nécessaires au dérou-

lement simultané de deux matches de haut niveau.

«Meyrin possède 34 équipes de basket, la Commune se prépare à accueillir près de 3500 nouveaux habitants aux Vergers et toutes ses associations sportives sont déjà à l'étroit, rappelle Jean-Marc Devaud, le conseiller administratif PDC en charge des Sports. Si nous construisons de nouvelles infrastructures, mieux vaut qu'elles soient tout de suite adaptées.» Ses collègues de l'Exécutif, le Vert Pierre-Alain Tschudi et la socialiste Nathalie Leuenberger, n'estimaient pas pour autant que l'extension de la future salle de gym soit nécessaire.

Il a donc été décidé de séparer la somme de 720 000 francs dédiée à la correction de la salle de gym du reste des investissements. L'objet a été soumis aux élus sous la forme d'un amendement déposé par le PDC, et approuvé par une petite majorité de droite.

La construction des bâtiments publics devrait être terminée pour la rentrée scolaire 2018. Dès le début de leur utilisation, la Commune a prévu de contracter un emprunt pour amortir ses dépenses. Quant à l'École spécialisée de la Voie lactée, elle bénéficie d'un droit de superficie dans le périmètre de la future école; l'institution privée réalise et finance elle-même la construction de son pavillon.

**Laure Gabus**



L'association vient d'ouvrir de nouveaux locaux sur l'ancien site d'Artamis, sur l'emplacement du futur écoquartier. OLIVIER VOGELSANG

## Péclôt 13 retrouve sa place au cœur de la Jonction

**L'association ouvre un troisième atelier vélo. Il y a huit ans, elle était chassée d'Artamis par le chantier de l'écoquartier**

Une odeur de vernis envahit les lieux. Le jour de l'ouverture du nouvel atelier de Péclôt 13 est enfin là. Dès aujourd'hui, l'association retrouve la place qu'elle avait laissée au cœur d'Artamis en 2008, quand les acteurs de l'espace culturel autogéré étaient remplacés par les machines de chantier. A présent, l'Ecoquartier Jonction a accueilli ses premiers habitants et une place a été réservée pour l'association qui bichonne les vieux vélos. Après les Grottes et Plainpalais,

c'est là le troisième atelier de Péclôt 13.

L'espace est généreux: 150 m<sup>2</sup> au-dessus desquels une vaste mezzanine a été construite. Le principe reste le même: «On récupère les laissés-pour-compte», résume Raphaël Piguat, membre de l'association. Sans l'aide d'aucune subvention, le collectif répare ou revend des péclôts – l'helvétisme désigne une machine en mauvais état; il a donné naissance au verbe pécloter – à prix abordable.

Si l'association fête son retour à la Jonction, elle demeure étroitement liée aux Grottes. C'est là qu'elle a son quartier général. C'est là aussi, dans une arrière-cour de l'Îlot 13, que tout a commencé, en 1989, avec une char-

rette itinérante permettant aux cyclistes urbains d'effectuer leurs réparations et du troc.

Puis, les mécaniciens de Péclôt 13 se sont installés à la rue de l'Industrie en 1995, réhabilitant des locaux construits par un serrurier au début du siècle passé. L'atelier autogéré est l'un des premiers de ce type en Europe et en inspire d'autres, à Lyon, Grenoble ou Paris.

Plus de vingt ans plus tard, l'histoire de Péclôt 13 est émaillée d'ouvertures d'ateliers et d'évacuations pour cause de chantiers. Les mécaniciens, eux, continuent d'éviter la poubelle à des dizaines de milliers de vélos. «Nous effectuons environ 11 000 réparations par année», indique Birgit Schiemann, l'une des 25 personnes

employées à temps partiel par l'association. «Nous nous sommes professionnalisés, le travail est plus soigné aujourd'hui», constate-t-elle en regardant dans le rétroviseur.

Reste tout de même le caractère frondeur de Péclôt 13. Car avant de fêter l'ouverture de son troisième atelier, l'association a dû mener un bras de fer avec les autorités pour conserver ses locaux de la rue de l'Industrie. En 2012, la Ville de Genève souhaitait construire des logements et menaçait de démolition. Un statu quo avait alors été obtenu après une intense bataille. Aujourd'hui, la vigilance demeure et personne à Péclôt 13 n'envisage de partir: «Nous estimons avoir atteint notre quota d'évacuations.» **Luca Di Stefano**

## Un terrain à disposition des jardiniers de demain

**Au Bouchet, l'association Utopiana propose son jardin pour des expériences potagères ou horticoles**

Les jardiniers du futur désireux d'expérimenter de nouvelles méthodes de culture dans un environnement imprégné d'art et de philosophie ont peut-être trouvé leur terre promise. C'est une maison située dans la zone villa proche du Bouchet, où l'on pratique la culture dans tous les sens du terme, et dont le jardin s'offre désormais aux nouvelles expériences potagères ou horticoles.

L'association Utopiana, qui accueille des artistes en résidence, lance un appel à projets sur son petit terrain, qu'elle loue à la Ville de Genève. Elle propose son jardin pour y réaliser des expérimentations et des recherches dans les domaines du jardinage, de l'alimentation, de l'herboristerie, des plantes médicinales ou des méthodes de culture alternatives.

En 2013, Utopiana avait déjà créé - en partenariat notamment avec la Ville, les habitants du quartier de Saint-Jean et les élèves de l'École primaire de Cayla - un jardin potager, «Le pote à Jean», axé

sur la permaculture (mode de vie, d'habitat et de culture durables).

Le but de cet appel à projets jardiniers est de créer une interaction entre les travaux des artistes en résidence et les problématiques environnementales. «Nous avons une approche transdisciplinaire, confie Anna Barseghian, directrice artistique d'Utopiana. Nous cherchons à décloisonner les mondes de la culture, de l'environnement, des sciences, etc.»

Les membres du comité sont ainsi issus de divers horizons: art, philosophie, architecture, enseignement, sociologie ou histoire de l'art. Anna Barseghian elle-même est passée de l'architecture à l'art. La maison du Bouchet se veut un «lieu de brassage des visions du monde», où cohabitent les expériences artistiques, sociales, politiques ou philosophiques.

En parallèle, Utopiana lance aussi un appel aux artistes intéressés par les thématiques environnementales. Les candidats ont jusqu'au 30 janvier pour s'annoncer.

**Antoine Grosjean**

**Contact et informations:**  
utopiana@utopiana.ch,  
www.utopiana.ch